



## Lettre trimestrielle été 2021

Chère collègue  
Cher collègue

### Un succès

Tu t'en rappelles certainement : Lors du synode d'automne 2020, qui s'est déroulé en mode virtuel, tous les pasteurs/pasteures membres du Synode ont soudain été débranchés pour se trouver en position offline. A cet affront, la Société pastorale a immédiatement réagi avec le soutien de l'APBE. Au nom de 16 membres du Synode, nous avons mandaté le juriste Matthias Frey pour l'élaboration d'une prise de position juridique, afin d'entreprendre si nécessaire d'autres mesures juridiques. Le résultat sans appel de cette prise de position et le fait que certains responsables n'étaient pas à l'aise avec cet incident ont contribué à l'examen rapide de cet événement par la commission de gestion du Synode. Il s'agissait de préciser le règlement du Synode pour que le devoir de récusation ne s'applique que pour des cas particuliers, p.ex. lorsqu'une investition touche des intérêts économiques personnels.

Ce règlement du Synode révisé a déjà été adopté lors du Synode de printemps 2021. Nous remercions toutes les personnes concernées pour cet effort, il démontre de manière impressionnante la rapidité de notre église bernoise...

### Un autre succès...

Durant ces dernières années, la Société pastorale s'est engagée pour une meilleure collaboration du corps pastoral lors de décisions ecclésiastiques. Ce travail montre ses premiers fruits:

L'année passée, le nouveau concept pédagogique a été soumis à une large consultation. Lors de rencontres des chapitres régionaux, ainsi qu'aux conférences des ministères, le nouveau concept a largement été débattu. Les associations des professions concernées ont collaboré aux évaluations. Ce qui a largement été rejeté, sera retravaillé.

Un processus de collaboration fait aussi partie de la nouvelle réglementation de l'obligation de résidence.

Avec le secteur théologie nous avons préparé les conférences de cette année pour le pastorat.

Nous vous remercions de votre participation aux meetings en ligne, de l'ouverture au dialogue et de l'attention portée à cette réflexion. Nous sommes également reconnaissants pour les résultats des consultations dans les régions, si elles ont eu lieu. La Société pastorale est également consultée pour l'évaluation de ce thème « existentiel » pour notre travail.

Il s'établit donc une bonne collaboration, ce qui récompense notre investissement important.

### Un problème

Malheureusement des plaintes réitérées nous parviennent concernant l'exclusion de pasteurs/pasteures des séances de leur conseil de paroisse, soit parce que les séances se tiennent avant leur présence (séances partielles ou préparatoires), soit parce que les procès-verbaux ne sont pas accessibles à l'ensemble du collège.

Ce qui inquiète, est le fait que des conseillers ou conseillères de paroisse ne comprennent pas (ou ne veulent pas comprendre) pourquoi les pasteurs/pasteures ont un droit de proposition et de participation aux délibérations. Lors de leur lutte pour le pouvoir, ils se réfèrent parfois aux préfetures.

La Société pastorale se penche activement sur ces cas et s'est adressé, avec une description précise du problème, au Conseil synodal et à David Leutwyler, le délégué aux affaires ecclésiastiques et religieuses du canton de Berne.

Le fait est qu'aussi bien la Loi sur les églises nationales bernoises que le Règlement ecclésiastique prescrivent une collaboration du ministère pastoral à toutes les décisions du conseil de paroisse. Des exceptions, p.ex. des questions sensibles concernant le personnel, doivent être justifiées et communiquées de manière précise.

Il incombe à chacun de nous de défendre ce droit - qui est aussi un devoir - ou de dénoncer sa dérogation. En tant que théologiens ou théologiennes nous portons une part de responsabilité pour la paroisse.

### **Nouvelle organisation du service de consultations par « un pool » de conseillers**

Notre responsable du service de consultations Esther Quarroz part à la retraite en juillet.

Son emploi prend donc fin. Esther Quarroz a déjà pris congé officiellement lors de l'assemblée annuelle en ligne. Nous la remercierons encore une fois chaleureusement lors de notre séance du comité en septembre.

Dès **début août** plusieurs personnes spécialisées sont à votre disposition pour des interventions en situation de crise ou pour des conseils :

<b>Katharina Rohner</b>	(karocoaching.ch)
<b>David Kuratle</b>	(berner-eheberatung.ch)
<b>Hermann Kocher</b>	(coaching-for-life.ch)
<b>Esther Quarroz</b>	(perspektiven-entwickeln.ch)

**Le règlement du financement reste provisoirement le même:** la Société pastorale prend en charge les frais pour 3 séances, pour les membres au maximum 5 séances. Refbejuso subventionne notre service de consultations de manière substantielle. L'indépendance et le secret de fonction de l'employeur Refbejuso ainsi que de la Société pastorale restent bien sûr garantis.

Tous les conseillers seront rémunérés selon leur temps de travail. La facturation se fait de manière anonyme.

**Un flyer ainsi qu'une information sur notre page internet sont en préparation.** La solution de ce « pool » est provisoire. Nous sommes en pourparlers avec Refbejuso et les autres associations professionnelles pour développer une solution commune sous forme d'un « pool » de services de consultations.

### **Conférence « L'Eglise *un produit* sur le marché – le défi des actes ecclésiastiques »**

Cette conférence de Think Thank a lieu le lundi après-midi, 15 novembre 2021.

Reservez-vous cette date, de plus amples renseignements suivront (voir notre page internet).

Nous te souhaitons un été radieux et réparateur. Que Dieu te garde !

Salutations cordiales

Le comité

Martin Leuenberger, président